

L • S • T  
LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



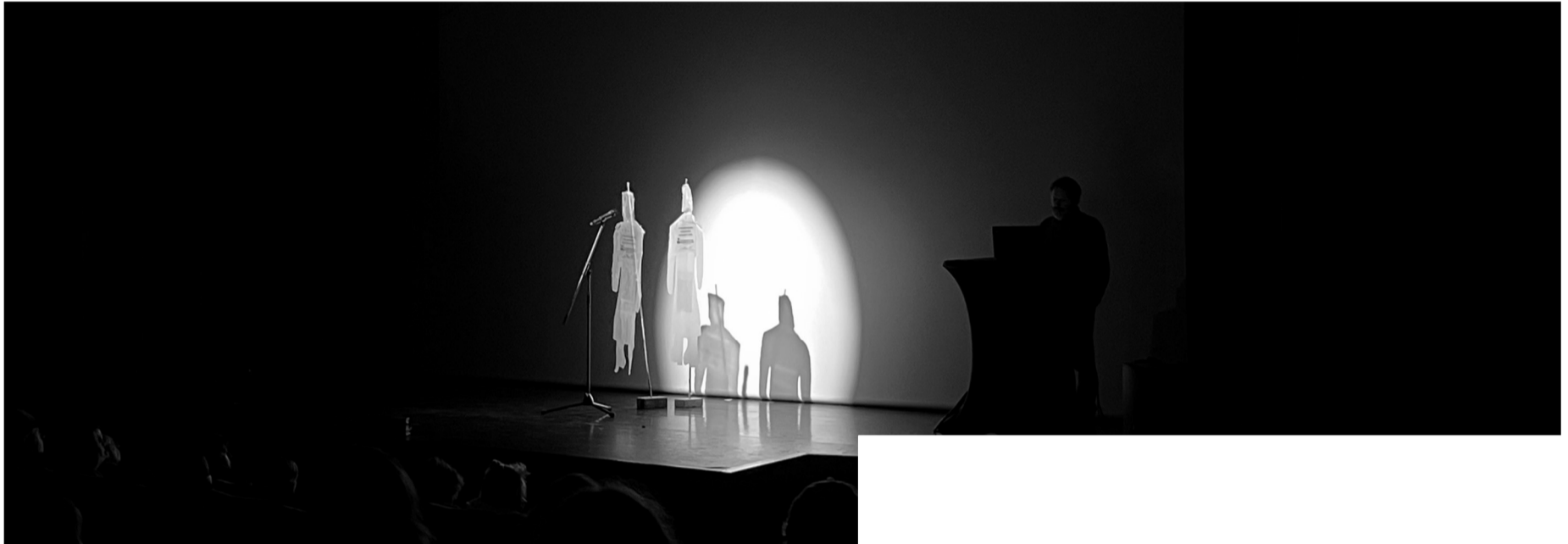
P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N°408 Janvier 2024



## SOMMES-NOUS A CE POINT TRANSPARENTS ?

LST, Novembre 2023

### Sommaire

### Editorial

- P.2 *NAMUR* –MANIF CLIMAT  
Une manifestation pour la terre et les humains
- P.3 *NAMUR* –CHACUN DOIT OUVRIER LES YEUX  
Une maman témoigne
- P.4 *CFA* – ECHO DES CAVES ET ON N'EST PAS TOUT SEUL  
Construction d'une parole commune
- P.5 *FEDERATION* –  
-TERRITOIRE ZERO  
-L'HUMAIN DOIT PRENDRE  
UNE PLACE
- P.6 **NOS DROITS**  
L'adresse de référence pour les personnes sans-abri
- P.7 *NAMUR* – HORS CADRE  
Les animaux malades de la peste
- P.8 *FEDERATION*- CA SE PASSE  
PETITES NOUVELLES

### « DANS NOTRE VILLE, IL N'Y A PAS DE PAUVRE »

Il y a quelques semaines, lors d'une de nos réunions « Caves », une militante était passablement énervée. Elle avait rencontré un élu de sa commune, l'interpellant sur ce que la Ville faisait pour aider les pauvres... Celui-ci lui a répondu « Dans notre ville, il n'y a pas de pauvre ».

Elle nous racontait cela avec l'indignation qu'on devine! Indignation traduisant les combats qu'elle portait, qu'elle vivait, qu'elle dénonçait, n'hésitant pas à interpellier nos dirigeants dans son franc-parler... En nous l'exprimant, elle insistait sur le fait qu'on ne pouvait pas laisser dire un pareil mensonge.

Repensant ensemble à ces paroles, dans le groupe, on soulignait qu'un sans-abri avait dormi plusieurs nuits sur le parvis d'une église de la ville, qu'il y a aussi une banque alimentaire, des logements sociaux et un CPAS fort sollicités... Nos élus l'ignorent-ils ? Il y a aussi notre propre histoire : lutter et se débattre, résister à la misère...

Pas de pauvreté donc ? Serions-nous, à ce point, transparents ?

Nous savons aussi que cette volonté de rendre les pauvres transparents est présente dans d'autres villes, un peu partout... Nous l'avons déjà maintes fois dénoncé.

Ce début d'année 2024 nous invite ainsi à ne pas baisser la garde, à montrer nos réalités, à interpellier, pour faire entendre notre parole et refuser cette transparence qui nous est imposée... Pour que les choses changent.

Nous savons que c'est un combat permanent, et que nous devons tous y contribuer, si possible ensemble, et en tout cas là où nous sommes, amies lectrices, ami lecteurs. Souhaitons-le nous mutuellement : Une belle année à toutes et tous.

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire, lise et partage ce journal  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à lire.

## DANS LES RUES DE BRUXELLES

UNE MANIFESTATION POUR LA TERRE  
ET LES ETRES HUMAINS QU'ELLE PORTE

Armés de nos transparents, nous avons bravé le froid afin de participer à la marche pour le climat. Il était essentiel pour nous d'être présents au nom d'LST, afin de rappeler qu'une justice climatique ne sera possible que si tout le monde est pris en considération notamment les plus pauvres. Nous voulons que les décideurs politiques prennent des mesures adaptées et réalistes par rapport à notre situation et nos réalités de vie.

Pour espérer une justice climatique, il faut agir sur l'exploitation outrancière de l'humain, qui pousse de nombreuses populations dans la misère, ici et ailleurs. Il s'agit de la même exploitation débridée de l'environnement, au service des avantages et intérêts de minorités privilégiées. Il faut identifier que dans tout cela, tous n'ont pas les mêmes intérêts et les mêmes pouvoirs.

Perry et Cie pour le groupe LST climat



J'ai décidé de venir à la marche pour le climat parce que c'est très important : il faut que ça change sinon on va à la catastrophe. Pendant la marche, je me suis très bien plu. J'ai été impressionné par tous les gens qui sont venus. J'ai bien aimé ceux qui jouaient du tambour et tous les drapeaux et les personnes déguisées. C'était beau.

Philippe W

Des militants de LST sont allés à la manifestation pour le climat à Bruxelles le 3 décembre 2023.

C'est un cortège de couleur comme un arc en ciel, il y a de la musique, des chants, des banderoles en couleurs avec des phrases, des cartons coloriés, des déguisements (des pingouins, des cochons, des arbres et pleins d'autres choses).

Dans le cortège, il y a des femmes, des hommes, des enfants de tous les âges et de toutes nationalités.

Il y a des hommes et des femmes politiques que je reconnais. Nous rencontrons sur le chemin des amis comme Etienne qui vient de Liège, Bernadette de Saint-Servais et bien d'autres.

Nous sommes nombreux malgré le froid et la neige qui tombe tout doucement mais pas assez pour recouvrir la ville de son beau manteau blanc.

Nous sommes toutes et tous concernés par ce qui se passe sur la terre. Le dérèglement du climat nous interroge sur l'avenir à court, à moyen et à long terme aussi.

Andrée D

**2024**

**Que chacun puisse trouver  
un peu de soleil dans un ciel  
souvent tourmenté.**

## CHACUN DOIT OUVRIR LES YEUX

NE SERAIT-CE QU'AVOIR UN PEU DE CONSIDERATION  
POUR TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT DANS LA PAUVRETE



### MAMAN EN PARLAIT A LA MAISON

J'ai connu LST par ma maman, elle faisait les camps chantier à la Caracole et me disait à l'époque : « si tu as des problèmes tu peux venir on t'écouterà et on te soutiendra ». Elle aimait beaucoup venir boire son café le matin et parler avec des militants qui avaient des soucis comme elle. Elle allait aussi à l'atelier peinture et j'ai déjà pu voir des photos de ce qu'elle dessinait mais cela fait maintenant un moment. Ensuite j'ai connu le journal « La Main Dans La Main » dans lequel les militants racontaient leurs soucis, leurs problèmes avec le CPAS et encore d'autres choses. C'est maman qui en parlait à la maison, elle lisait et racontait les témoignages. Encore plus tard j'ai aussi participé au groupe des jeunes sans oublier l'atelier écriture.

### ETRE RESPECTE

Ce que je retiens de mon expérience à LST et de tout ce que j'ai pu vivre c'est qu'on se fait respecter et cela bien plus qu'ailleurs, on se fait

comprendre, on nous explique bien les choses et peu importe la misère qu'on vit, on peut tout raconter. On est écouté pour ce qu'on est et on rencontre d'autres personnes qui vivent parfois la même chose que nous. Quand je parle à mon assistante sociale, c'est comme si elle ne comprenait pas mais si j'en parle à un membre de LST, je me sens mieux comprise et prise en compte. Au CPAS, ce n'est pas simple de raconter sa vie et de se confier à des gens que nous ne connaissons quasi pas. Et puis il faut supporter ce qu'on nous dit, mettre notre fierté de côté, on nous dit des choses parfois blessantes. On me dit que je dois être dans une meilleure situation mais je n'ai pas de diplôme ni rien, je veux bien m'orienter vers des petites formations mais pas tout le temps et puis j'ai encore les filles à charge...

### TRAVAIL ET FORMATIONS

Des trois mots lutte, solidarité et travail, c'est le mot travail qui a le plus de sens pour moi. Comme je fais une formation, il faut être ponctuel, il faut partir à l'heure et être présent sinon on est sanctionné et tout ça je connais. Ce n'est pas mon choix de faire cette formation, c'est le choix du CPAS. Si je veux garder le RIS, je n'ai pas le choix mais ça me plaît bien malgré tout. C'est une formation de cuisine et palettes le vendredi, il faut de la force pour les palettes mais j'ai déjà fabriqué une étagère et j'apprécie créer des choses avec les palettes. En plus, on nous explique bien. Je m'oblige à bouger et ça m'aère l'esprit de rencontrer du monde.

### COMBATTRE LA PAUVRETE

Nous devons combattre la pauvreté mais pour cela les riches doivent y mettre du bon vouloir et ne pas toujours laisser les égalités de leur côté pendant que nous, nous sommes victimes de toutes sortes

d'inégalités. Je pense que c'est possible mais chacun doit ouvrir les yeux et se rendre compte qu'il faut agir et se battre. Moi je n'ai jamais fait d'études, je ne suis pas allée à l'école mais je veux que mes filles aient toutes les clés en main pour aller le plus loin possible et ne pas devoir dépendre de gens qui ne voient pas plus grand que le bout de leur nez. Je veux qu'elles participent à la société pas seulement en payant mais en recevant aussi en retour.

*PEUT-ETRE QU'ILS NOUS  
RESPECTERAIENT MIEUX*

### UN MONDE MEILLEUR

Lorsque mes filles seront adultes, j'aimerais que le monde soit meilleur, que les riches arrêtent d'être aussi riches. Avec un salaire de CPAS, peut-être qu'ils verraient la difficulté que nous avons par rapport à eux, qu'ils nous respecteraient plus. Pourtant, je participe à la société, je paye mes factures et tout le reste mais en retour, c'est comme si on m'écoutait moins bien que les autres, comme si j'avais moins d'importance. Malgré tout, je n'ai pas à me plaindre, je fais attention à tout et je m'en sors plutôt bien.

### TROP DE DIFFERENCES

Quand je vois des gens gagner 10, 15 fois ce que je gagne je trouve ça honteux comparé à nous qui devons tout calculer. Je ne demande pas à gagner autant d'argent, je me débrouille avec mes petits revenus. Mais pourquoi une aussi grande différence entre les gens ?

### NOUS EXISTONS

Ce que j'aimerais dire aux lecteurs c'est de comprendre avant de juger, avoir plus de considération pour ceux qui vivent des situations de pauvreté. On nous rend transparents mais nous existons.

Sabine Henrot

## ÉCHO D'UNE ANNÉE DE CAVES

*ON CONSTRUIT UNE PAROLE COMMUNE UTILE QU'ON DIFFUSE AUX POLITICIENS ET A LA SOCIÉTÉ*

Le groupe CFA se réunit une fois par mois en Caves à la salle paroissiale de Rochefort... Nous vous partageons la synthèse de notre réflexion 2023. Cette réflexion nourrit et se nourrit du travail des autres « locales » de LST (Namur, Andenne et le Hainaut) et de nos Assemblées des militants.

### **TRAVAIL-EMPLOI-EXPLOITATION.**

Nous avons commencé l'année par une réflexion sur la différence entre travail et emploi. Beaucoup d'entre nous ont souvent travaillé dur, mais sans emploi, c'est à dire sans la protection d'un contrat, d'une rémunération juste, d'assurance, de cotisations sociales, soumis à l'arbitraire, au bon vouloir de « l'employeur ». Souvent, pour nous, travail rime avec l'exploitation : être mal ou pas payé, travail abrutissant, sans protection. Mais bien souvent c'est « ça ou rien ».

Le coût d'un travail lui donne de la valeur : plus c'est cher, plus on pense que ça a de la valeur. Ce qui fait que notre travail, mal payé, n'est souvent pas considéré, n'a pas de valeur. Travailler, avoir un emploi, cela permet de gagner de l'argent, mais aussi d'avoir une reconnaissance, un réseau, des relations ...

### **NOS RASSEMBLEMENTS, C'EST DU TRAVAIL !**

Ainsi, nous sommes des travailleurs, même si nous n'avons pas d'emploi. À LST, on construit une parole, on partage notre expérience. On produit, construit quelque chose, une parole commune qui est utile pour d'autres et qui interpelle le pouvoir politique et la société. Et ça, c'est un vrai travail.

### **INEGALITES : POURQUOI ?**

Nous avons aussi échangé sur les inégalités, que ce soit dans l'emploi, à l'école, face à la justice, à la santé, à l'information, aux transports... Notamment à cause des étiquettes que nous portons (baraki, fainéant...), qui produisent ces inégalités. Une autre raison : la valeur financière est plus importante que la valeur humaine (plus on a de l'argent mieux on est considéré). Et la question qui revient : POURQUOI en est-il ainsi ?

### **MOINS ON A DE CHANCE, MOINS ON A DE CHOIX.**

Nous venons de mondes différents, le fils du patron, même s'il commence balayeur deviendra patron, contrairement au fils du balayeur. Plus on est bas dans la classe sociale plus on est méprisé, plus on doit prouver, plus on doit se battre. Certains ont des miettes alors que quelques-uns se partagent le plus gros morceau. Nous évoquons, aussi, l'impact de la « chance » sur les inégalités sociales : le milieu social, le contexte dans lequel on est, notre éducation, les personnes qui nous entourent, nous soutiennent ou nous enfoncent. C'est donc d'abord une question de chance... ou de malchance. D'être ou pas du bon côté de la barrière. Nos choix en sont souvent bien réduits.

### **SE RASSEMBLER, S'OUVRIRE A D'AUTRES.**

Aussi, nous avons partagé les raisons qui nous font venir à LST. On relève la confiance, être écouté, la possibilité de créer du lien, d'apprendre, de trouver de l'aide, des conseils. On parle de l'importance de transmettre ce qu'on a appris, on ne veut pas que d'autres vivent la même chose. Ensemble on se sent plus fort. Nous réfléchissons également, à l'ouverture de notre groupe, comment inviter d'autres à nous rejoindre dans notre travail.

### **FESTIVAL ON N'EST PAS TOUT SEUL : LST ACTEUR DU REFUS DE LA MISERE.**

Les dernières rencontres de cette année ont été consacrées à la préparation de notre intervention et exposition pour le festival ONPTS (On n'est pas tout seul). Le festival ONPTS nous a rassemblé avec d'autres associations de la région le 16 novembre sur le thème de « la résistance », autour d'atelier et de spectacle de théâtre-action

### **ECHANGES- PARTAGES.**

Nous avons pu voir 2 spectacles : la pièce « oyez, oyez », et le spectacle « je suis belles ». Ces moments remplis d'émotion, montrant la force que peut donner un groupe et les solidarités qui peuvent s'y créer. Chaque spectacle était suivi d'un temps de débat, toujours riche.

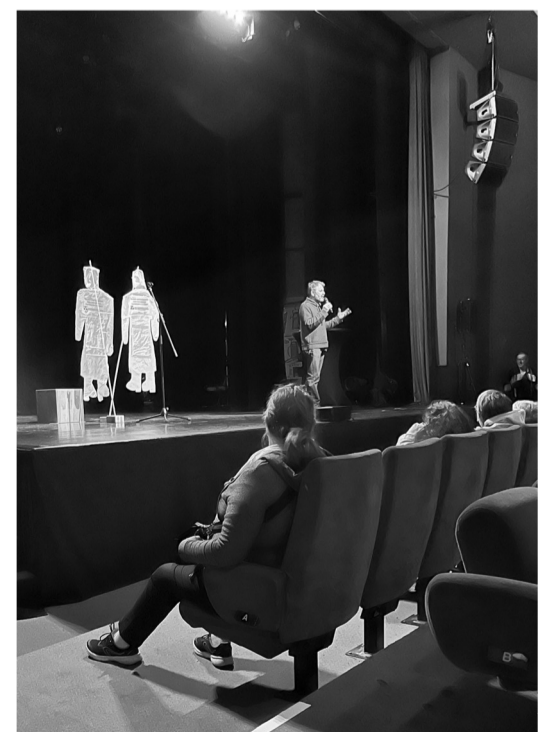
Plusieurs ateliers étaient prévus (roman photo, écriture, débat, chant/dance, théâtre) pour nous exprimer sur « la résistance ». Un temps de « retour au collectif » nous a permis de partager ce qui a été fait durant les ateliers.

### **SE FORMER ET TEMOIGNER AVEC FIERTE.**

Mais ce qui a été surtout important pour nous, cette année, c'est que nous, groupe de LST, étions chargés de rappeler à tous le lien entre la JMRM (Journée Mondiale du Refus de la Misère) et le festival ONPTS. Cette année il y avait un mois d'écart entre les 2 événements. Il fallait donc rappeler que le festival est une action de la JMRM.

Pour le faire, nous avons préparé notre intervention et une exposition, ensemble, en cave. Lors de notre présentation, en début de journée, nous avons retracé d'où vient la JMRM et le festival ONPTS, nous avons écouté la bande sonore qui reprend nos témoignages, diffusée au Parlement de Namur le 17 octobre, et invité les participants à aller voir notre exposition dans le hall du centre culturel. Ce travail d'exposition et de prise de parole a permis un échange sur le thème. La préparation nous a aussi permis de nous réapproprier l'histoire et de nous former à la prise de parole. Nous sommes très fiers de notre travail.

Le groupe LST CFA



« TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE -TZCDL»



DANS NOTRE JOURNAL DE JUIN 2023, NOUS AVONS PARTAGE NOS POINTS DE VUE SUR CES PROJETS - TZCDL- IMPORTES DE FRANCE, ET SUR LES "ENTREPRISES A BUT D'EMPLOIS" -EBE-.

En Belgique le Ministre Fédéral de l'emploi, P.Y Dermagne a déposé un avant-projet avec une dénomination modifiés - "Territoires de soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée". La modification de l'intitulé s'imposait d'une part, afin d'éviter la confusion avec les TZCLD, dont 17 territoires sont déjà en projet chez nous. Et d'autre part, l'appellation TZCLD semble couverte par une "appellation contrôlée" qui répond à des processus et une structuration précise.

Cet avant-projet de loi du Ministre Dermagne a été rejeté par le patronat et les syndicats lors de son passage au CNT (Conseil National de Travail). Ce rejet repose, entre autres, sur plusieurs

éléments que le mouvement LST<sup>1</sup> et d'autres associations dénoncent par ailleurs depuis de nombreuses années à propos de ce genre de projet. Par exemple, des dérogations par rapport à de nombreux aspects de la protection des travailleurs-euses, des dérégulations en ce qui concerne les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, le non-respect des conventions collectives du travail (CCT), des dérogations en matière de préavis, une flexibilité accrue, etc...

Nous soulignons l'importance de cette opposition syndicale marquée par le rejet de l'avant-projet, "**Territoires de soutien aux demandeurs-euses d'emploi de longue durée**". Il s'agit pour nous d'une position syndicale claire qui rejoint celles que nous portons depuis de nombreuses années. Par exemple quand nous dénonçons la manière dont les populations les plus pauvres sont utilisées dans diverses formes "d'emplois" totalement ou partiellement dérégulées.

Nous regrettons cependant, que ces mêmes syndicats ne portent pas le même regard critique sur la multitude d'activités de production marchande de biens et de services dans lesquelles un grand nombre de travailleur-euse-s'y trouvent surexploité-e-s. Ils s'y appauvrissent et se précarisent dans le cadre "d'emplois" qui constituent aussi pour certaines personnes du travail forcé. C'est entre-autres le cas dans de nombreuses formes d'activations où des emplois de plus en plus précaires prennent la place d'activités respectueuses de tous les acquis sociaux et de la protection des travailleur-euse-s.

Il faut aussi signaler que le patronat rejette cet avant-projet en y ajoutant d'autres raisons.

Il y a sans doute d'autres politiques à mener. Par exemple remettre sur pieds de nombreux services publics accessibles à tou-te-s. Et arrêter de prétendre que le "privé" et le marché fait mieux les choses.

Luc Lefebvre

L'HUMAIN DOIT PRENDRE UNE PLACE

A l'inter journal, on a parlé du problème de handicap. On est nombreux à avoir des problèmes de santé, de la fibromyalgie, une difficulté à marcher, des douleurs dans le dos, être en dépression...

Françoise : « Je trouve qu'on ne nous aide pas assez. Comment s'en sortir ? Comment avoir des facilités pour nous orienter ? » Patricia la soutient : « Mon handicap, ils ne veulent pas le reconnaître, je cherche l'aide moi-même. Pour moi c'est un lieu comme ici qui peut donner de l'aide et rediriger. »

Ce qui nous frappait, c'est la solitude dans laquelle la société nous met. On ne se parle pas, on ne se connaît pas, « on nous enferme dans notre chez soi, comme le dit Andrée. « Mais ici, on n'est ni médecin, ni un service social, on se met ensemble pour se parler, pour comprendre et s'entraider. L'être humain a une place à prendre dans la société. »

Françoise nous partage : « quand on dit qu'on a un handicap, on pense qu'on est cinglé. Le handicap, c'est tellement de choses. Il faut connaître la personne. Parfois, le handicap ne se voit pas, mais la personne souffre. Moi, j'ai vécu des trucs difficiles, j'ai toujours marché tête baissée. J'ai de plus en plus dur à relever la tête et à affronter les gens. » Dominique ajoute qu'il a vécu des choses pareilles. Etre repoussé par les

autres. Quand tu te sens seul, quand tu n'es pas reconnu, tu deviens comme une bête en cage. »

Pour nos problèmes de santé, on ne se sent pas reconnu par les services, on fait des demandes de reconnaissance qui n'aboutissent pas. On passe des examens pour s'entendre dire qu'on n'a rien. Mais la souffrance est là. Et les gens qui souffrent, ça n'intéresse pas. Alors, on essaie de cacher les problèmes ou de se cacher.

Dominique explique qu'adolescent, un professeur lui a dit « t'es un handicapé », il s'est énervé et a été renvoyé de l'école. « Mes parents m'ont demandé ce que je veux faire, j'ai dit : à l'école tu ne me verras plus ». Des mots peuvent être blessants.

Pourtant, nous faisons partie de la société, que nous soyons sur nos deux jambes ou en chaise, que nous dansions, ou que nous marchions tête baissée. Nous sommes des personnes.

Mais sait-on d'où vient le mot « handicap » ? Le mot handicap provient à l'origine d'un mot « la main dans le chapeau » (hand in cap en anglais). En référence à un jeu pratiqué au 16<sup>ième</sup> siècle en Grande-Bretagne.

Françoise, Dominique, Andrée, Patricia et compagnie.

1 : [https://www.mouvement-lst.org/publications\\_2011-05-01\\_emploi\\_a\\_tou-t-s\\_prix\\_economie\\_sociale.html](https://www.mouvement-lst.org/publications_2011-05-01_emploi_a_tou-t-s_prix_economie_sociale.html)  
 Dans LMDLM juin 2023 [https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2023-06\\_lmdlm.pdf#page=3](https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2023-06_lmdlm.pdf#page=3)

## L'ADRESSE DE REFERENCE POUR LES SANS-ABRI

*L'ADRESSE DE REFERENCE PERMET A UNE PERSONNE SANS-ABRI DE DISPOSER D'UNE ADRESSE ADMINISTRATIVE OFFICIELLE ET DE RECEVOIR SON COURRIER.*

*QUELLES SONT LES CONDITIONS ?*

Grâce à l'adresse de référence, la personne sans-abri peut continuer à bénéficier de tous les avantages administratifs et sociaux qui nécessitent une inscription aux registres de la population : carte d'identité valide, droit de vote, immatriculation d'un véhicule, paiement des allocations de chômage, paiement des allocations familiales, etc.

Cette adresse officielle permet aussi, évidemment, aux huissiers et créanciers de la personne de lui envoyer des rappels d'impayés, de la faire convoquer devant les tribunaux, de pratiquer des saisies.

### L'ADRESSE DU CPAS OU D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

La personne sans-abri peut obtenir une adresse de référence soit à l'adresse du CPAS de sa commune, soit à l'adresse privée d'une personne physique qui accepte que son adresse serve d'adresse administrative à la personne sans abri. La procédure pour l'obtention d'une adresse de référence est identique dans les deux cas.

La personne physique doit avoir donné son autorisation écrite, remplir une attestation officielle auprès de l'administration communale, et s'engager à conserver le courrier destiné à la personne sans-abri pour lui permettre de le réceptionner lors de son passage.

Pour bénéficier d'une adresse de référence la personne sans abri doit remplir plusieurs conditions. Des règles spécifiques s'appliquent à l'adresse de référence pour des détenus ou des personnes vivant en demeure mobile (notamment les bateliers).

### LES CONDITIONS

Il faut d'abord ne plus disposer d'autre adresse de domiciliation, c'est-à-dire avoir été radié de son dernier domicile. Le CPAS en fait la vérification en interrogeant le Registre national.

Il faut ensuite être reconnu par le CPAS comme étant sans-abri. La définition utilisée est « une personne qui ne dispose pas de son propre logement,

qui n'a pas les moyens pour s'en procurer un par lui-même et qui n'a donc pas de lieu de résidence, ou qui est temporairement hébergé en attendant qu'un logement propre lui soit mis à disposition ».

Il faut enfin être dans les conditions habituelles d'état de besoin pour bénéficier d'une aide du CPAS. En effet, l'adresse de référence est une forme d'aide sociale au sens de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 : il faut donc se trouver dans une « situation de besoin non conforme à la dignité humaine » comme pour n'importe quelle autre demande d'aide au CPAS. En pratique, le fait de se retrouver sans domicile et sans logement personnel, traduit une situation peu conforme à la dignité humaine, qui justifiera en principe l'octroi de l'aide sociale sous la forme d'une adresse de référence.

La personne ne doit donc pas, en outre, dépendre du CPAS pour d'autres types d'aide (RIS, aide financière régulière, médiation de dettes, ou autres).

### LA PROCEDURE

La personne qui souhaite obtenir une adresse de référence introduit cette demande au CPAS de la commune où elle vit habituellement.

Le CPAS procède à une enquête sociale classique et vérifie les conditions : la personne est-elle radiée de son dernier domicile ? se trouve-t-elle sans logement personnel (par exemple suite à une expulsion du logement précédent, ou parce que sa famille l'a mise à la porte) ? quelle est sa situation concrète de logement (à la rue, en squat, hébergé par quelqu'un) ? a-t-elle les moyens financiers suffisants pour trouver à se loger par elle-même ?

Si les conditions sont réunies, le CPAS prend une décision qui accorde l'aide sous forme d'adresse de référence et délivre une « attestation de sans-abri » (cette attestation peut aussi servir par exemple en cas de candidature auprès d'une AIS ou du logement social.



Si le CPAS refuse, un recours est possible devant le Tribunal du travail, à introduire dans les 3 mois de la décision.

Lorsque le CPAS considère que les conditions sont réunies, il envoie les documents nécessaires à l'administration communale (l'attestation « sans abri », éventuellement l'accord de la personne physique), qui vérifie de son côté que les conditions administratives sont bien remplies pour procéder à l'inscription de la personne sans-abri dans les registres de population sous le code « adresse de référence CPAS » ou « adresse de référence personne physique ».

Bien que le CPAS est compétent pour la décision d'octroi d'une aide sociale sous la forme d'une adresse de référence, c'est la commune qui est ensuite exclusivement compétente pour l'inscription d'une personne dans ses registres de la population, que cela soit en adresse de référence ou en résidence principale.

A suivre

Philippe Versailles

Hors cadre  
Namur

## TODI LES P'TITS QU'ON SPOTCH

*POUR LA VITRINE DE FIN D'ANNEE, L'ATELIER REFLET EST PARTI DE LA FABLE DE JEAN DE LA FONTAINE, « LES ANIMAUX DE LA PESTE », DONT UN EXTRAIT A ETE LU AU PARLEMENT DE WALLONIE CE 17 OCTOBRE 2023.*

Un mal qui répand la terreur, mal que le Ciel en sa fureur inventa pour punir les crimes de la terre, la Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom) capable d'enrichir en un jour l'Achéron, faisait aux animaux la guerre. Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés : on n'en voyait point d'occupés à chercher le soutien d'une mourante vie ; nul mets n'excitait leur envie ; ni Loups ni Renards n'épiaient la douce et l'innocente proie. Les Tourterelles se fuyaient : Plus d'amour, partant plus de joie.

Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis, je crois que le Ciel a permis pour nos péchés cette infortune ; que le plus coupable de nous se sacrifie aux traits du céleste courroux, peut-être il obtiendra la guérison commune. L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents on fait de pareils dévouements : ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence l'état de notre conscience. Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons j'ai dévoré force moutons. Que m'avaient-ils fait ? nulle offense : même il m'est arrivé quelquefois de manger le Berger. Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi : car on doit souhaiter selon toute justice que le plus coupable périsse.

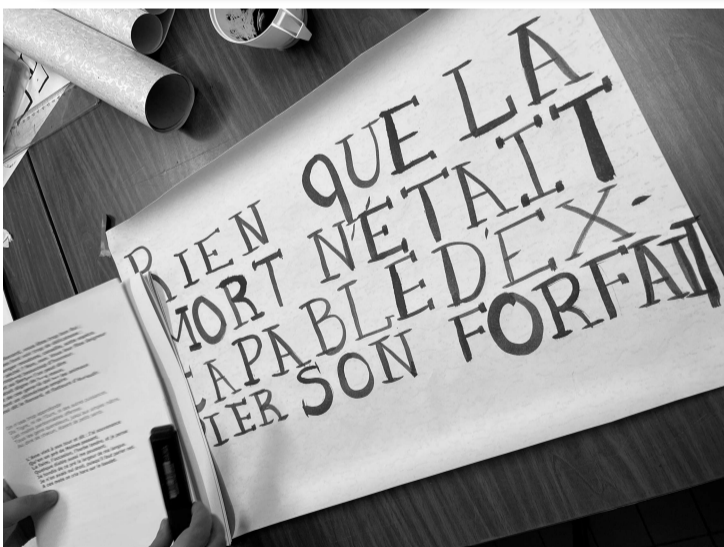
- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ; vos scrupules font voir trop de délicatesse ; et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce, est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur en les croquant beaucoup d'honneur. Et quant au Berger l'on peut dire qu'il était digne de tous maux, étant de ces gens-là qui sur les animaux se font un chimérique empire. Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.

On n'osa trop approfondir du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances, les moins pardonnables offenses. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins, au dire de chacun, étaient de petits saints.

L'Ane vint à son tour et dit : j'ai souvenance qu'en un pré de Moines passant, la faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense quelque diable aussi me poussant, je tondis de ce pré la largeur de ma langue. Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.

A ces mots on cria haro sur le baudet. Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue qu'il fallait dévouer ce maudit animal, ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal. Sa peccadille fut jugée un cas pendable. Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !

Rien que la mort n'était capable d'expié son forfait : on le lui fit bien voir. Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.



Nous trouvons la morale intéressante et toujours d'actualité. Effectivement, puissants ou misérables, riches ou pauvres, nous ne sommes pas traités de la même façon. Que ce soit face à la justice, à la santé, à l'enseignement... Nous ne sommes pas du même monde et c'est todi les p'tits qu'on spotch. Nous reparlerons de cette fable et de nos réflexions dans un prochain journal.





Ça se passe

ERRATUM

Nous vous prions de nous excuser pour ces erreurs de mise en page dans le journal de décembre. Certains mots ont été « effacés » de la page. Nous voulions vous souhaiter « une bonne fin d'année 2023 » Nous espérons que ces derniers jours de l'année vous ont apportés réconfort, joie et soutien.

AU SENAT

Le 20 décembre 2023, des militants de LST vont au Sénat pour présenter aux Parlementaires le Rapport bisannuel 2022-2023 sur la dimension financière de la pauvreté. Ce rapport se divise en plusieurs chapitres : l'impact de la digitalisation et de la numérisation de la monnaie, le droit à un soutien financier, un accès effectif aux droits.

Des militants ont pu lors des rencontres d'écriture du Rapport donner leurs avis sur les chapitres abordés et dire leurs difficultés face à ce monde qui bouge en laissant des milliers de gens sur le côté.

COURRIER DES LECTEURS

Encore merci aux lecteurs qui nous laissent un mot, par écrit, ou en passant à LST. Cela nous fait plaisir, et nous permet d'avancer. « Chouette le dernier LMDLM, beau panoptique des actions de LST. Et très chouette article de Didier, bien écrit et qui sonne juste. Bonne continuation à toutes et tous. A bientôt »

David Lefèbvre



RENOUVELLEMENT POUR LOGEMENTS SOCIAUX

Janvier 2024... C'est aussi le moment de renouveler notre inscription dans les logements sociaux... si ce n'est déjà fait !



« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART-MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro Les équipes d'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Anne-Marie, Cécile, David, Dominique, Emile, Francine, Françoise, Isabelle, Jacques, Jean-Marie, Luc, Marion, Martin, Michel, Pascale, Patricia, Perry, Philippe, Philippe W, Sabine, Sandra, Véronique.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE : L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22 Rue d'Horselles, 26 – 5300 Andenne andenne@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES : L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl Tél. : 0486/33 36 17 Doyon, 13 – 5370 Flostoy ciney-marche@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT : LST Hainaut Tél. : - 0486/33 43 59 hainaut@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387 Sur Tubize

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65 tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR : L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur namur@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.MOUVEMENT-LST.ORG federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387 De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl 27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE



Notre journal est imprimé par Nuance 4 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG